

LE POULS DU SIIIAL-CSQ

SOMMAIRE

Mot du président	1
Journée internationale des femmes	2
Négociation nationale	3
Babillard	4



Courriel
directiongenerale@siiial.com

Site Web
www.siiial.com

Téléphone
(450) 686-6871

Télécopieur
(450) 686-6012

Facebook
[siiialcsq](https://www.facebook.com/siiialcsq)

MOT DU PRÉSIDENT

Chers membres,

C'est avec plaisir que je m'adresse à vous de nouveau par cet outil syndical qu'est le POULS. Suite à la pandémie, certains outils ou moyens de communication ont été mis de côté afin de se mobiliser contre les nombreux arrêtés ministériels dus à l'urgence sanitaire. Ceux-ci ont conféré au gouvernement et à l'employeur des droits inacceptables et même abusifs envers nos membres du SIIIAL-CSQ, et ce, pendant près de deux années.

Soyez assuré que tant au niveau national que local, la présidence et les politiques aux relations du travail et à la santé et sécurité au travail ont continué de travailler pour protéger vos intérêts. Par exemple, plus de 32 plaintes à la CNESST ont été déposées durant la pandémie, plusieurs griefs et plaintes ont aussi été déposés et entendus au TAT (tribunal administratif du travail).

Pour le conseil d'administration qui a une vision commune de défense des membres sans limitation légale et politique, il est primordial de revenir à la base soit vous les membres et le côté syndical terrain qui a toujours défini les valeurs et l'ADN du SIIIAL-CSQ. Le Pouls est donc remis sur les rails afin de vous tenir informés, soutenus et impliqués dans les actions nécessaires afin de changer les conditions de travail qui sont de plus en plus exécrables dans le réseau de la santé publique.

Le SIIIAL-CSQ est représenté par sept membres du conseil d'administration et deux personnes à la réponse aux membres au quotidien. Ils font eux aussi partie des infirmières, inhalothérapeutes et infirmières auxiliaires du CISSS de Laval qui se sont dit un jour "Assez, c'est assez!" Ensemble, ils jugent comme vous que leurs conditions de travail se détériorent de jour en jour. Ils ont l'amour de leur profession et le souhait de ne pas voir tomber ce système public. Nous croyons que chaque Lavalloise et chaque Lavallois ont droit à des soins dignes d'un pays riche du G7.

Je vous souhaite un doux printemps et je vous assure que toute l'équipe du SIIIAL-CSQ est prête pour cette nouvelle année qui une fois encore s'annonce remplie de défis!

Déréck Cyr

Président SIIIAL-CSQ





Journée internationale des femmes 8 mars 2023

La condition des femmes en Santé

Principalement, le féminisme est la certitude que les femmes ont droit à l'égalité politique, économique et sociale afin qu'elles puissent bénéficier pleinement de leurs droits au même titre que les hommes.

Nous, les infirmières, inhalothérapeutes et infirmières auxiliaires de Laval, contribuons grandement à l'amélioration de l'état de santé de la population. Malheureusement, nous devons encore affronter plusieurs défis en lien avec nos conditions de travail. Nous sommes de plus, souvent confrontées à d'autres défis comme des écarts de salaire injustes, de la discrimination et des stéréotypes de genre.

Le SIIIAL-CSQ joue un rôle primordial dans la promotion et la protection de nos droits en négociant actuellement une convention collective pour nous garantir des salaires équitables, des conditions de travail saines et sécuritaires, des congés parentaux, une retraite décente et des avantages sociaux.

Au fil des décennies, la CSQ a conquis de nombreux combats jadis inaccessibles. Toutefois, les gains sont encore fragiles et dans les faits l'égalité n'est toujours pas atteinte. Il reste beaucoup à faire pour garantir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes dans le secteur de la santé.

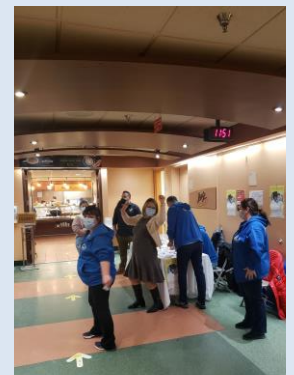
Le SIIIAL-CSQ poursuivra ses efforts afin de contrer les inégalités persistantes et pour que l'égalité de droit devienne une égalité de fait, en faisant de cette occasion une journée des droits des femmes et non une journée de marketing!

Nouria Kaced

Administratrice SST et membre du comité de la condition des femmes (CSQ)



Kiosque journée internationale des femmes SIIIAL-CSQ – 8 mars 2023





Négociation nationale – Convention collective

Chers membres,

Vous n'êtes pas sans savoir que notre convention collective nationale 2020-2023 viendra à échéance le 31 mars 2023. Cette entente intervenue entre la FSQ-CSQ, notre fédération, et le *CPNSSS continuera de s'appliquer tel quel jusqu'à ce qu'il y ait une entente de principe et que celle-ci soit présentée et acceptée par nos membres. Elle peut être conclue sur une période de 3 à 5 ans.

L'intersectoriel; c'est à cette table que sont négociés entre autres les salaires, la retraite et les disparités régionales pour l'ensemble des travailleurs qui ont comme employeur le gouvernement du Québec. Dans le cadre de cette négociation, un front commun s'est formé et est composé de la CSQ, la CSN, la FTQ et l'APTS ce qui comprend plus de 420 000 travailleurs. Le front commun s'est entendu sur les mêmes revendications salariales et tous les autres points de l'intersyndicale. Voici les demandes faites par le front commun sur 3 ans au niveau salarial;

De 2023 à 2025, des augmentations fixes et selon l'inflation de l'année précédente, ce qui permettrait un pouvoir d'achat, totalisant, selon nos économistes, environ 20,3 %. L'offre gouvernementale, faite par l'entremise de la ministre madame Sonia Lebel, est une proposition qui n'est pas sur 3 années, mais bien sur 5 années soit de seulement 9%, ce qui ne fait même pas 2 % par année. Cette proposition ne ferait que diminuer le pouvoir d'achat de nos membres.

Il souhaite aussi s'attaquer à la retraite. Présentement, il faut travailler 35 ans dans le réseau et avoir 55 ans d'âge minimum afin de prendre sa retraite. Dans le cas où vous n'atteindriez pas 35 ans de travail, vous devrez travailler jusqu'à maximum 61 ans. Ce que le gouvernement propose est d'augmenter l'âge de 55 à 57 ans au minimum. Cela serait une perte et une pénalité majeure pour nos membres. Bien sûr votre fédération de la santé ainsi que le front commun ont dénoncé cette contre-offre patronale.

Finalement, les FORUMS dont vous entendez parler dans les médias. Le gouvernement tente d'imposer au front commun trois forums, soit un sur la santé, un sur l'éducation et un pour la santé mentale. Le front commun est d'accord pour en discuter contrairement à ce que la CAQ affirme dans les médias. Cependant, l'ensemble des syndicats en plus du front commun veulent que cette négociation et discussion se fasse aux tables de négociation sectorielle (secteur de la santé par exemple) comme l'encadre la loi sur les négociations.

Dans la prochaine édition du Pouls, je vous parlerais des revendications syndicales versus les propositions patronales. Suivez-nous sur notre page Facebook SIIIAL-CSQ pour consulter les info-négo et les informations pertinentes en lien avec la négociation nationale.

En toute solidarité

Dereck Cyr, président SIIIAL-CSQ



*Comité Patronal de Négociation du secteur de la Santé et Services Sociaux

Le babillard

SST express

Pour déclarer toute situation anormale ou irrégulière concernant les lieux, les équipements, l'instrumentation ou les conditions d'exercice de son travail pouvant représenter un danger pour sa santé, sa sécurité et son intégrité physique, nous vous rappelons de remplir une déclaration de situation dangereuse en cliquant sur le lien suivant ⇒ [Cliquez ici](#)

Pour tout accident de travail ou maladie professionnelle, vous devrez remplir une DEAAT en cliquant sur le lien suivant ⇒ [Cliquez ici](#)

Les formulaires sont également disponibles sur notre site internet à l'adresse www.siiial.com sous l'onglet santé et sécurité au travail

ABUS • AGRESSIONS
MENACES • CRIS
INJURES • SURVEILLANCE
COUPS • INTIMIDATION
HUMILIATION • CONTRÔLE

T'AS BESOIN D'AIDE?

Ton syndicat est là pour toi.

Le Syndicat des infirmières, inhalothérapeutes et infirmières auxiliaires de Laval (CSQ)

Pour les membres de la Cité-de-la-Santé 450-975-5564

Pour les membres des autres sites 450-978-8300 poste 18412

AGIR ENSEMBLE

La violence conjugale, c'est aussi notre affaire!

CSQ

Centre des syndicats du Québec

lacsq.org/violence-conjugale



Vous subissez du TSO sur votre département?
Passez un message clair à l'employeur!

Venez chercher votre brassard au **local SS-22** de la Cité-de-la-Santé.

Pour voir ou revoir les capsules informatives de la FSQ-CSQ, de la CSQ et du SIIIAL-CSQ, sur les enjeux de la négociation, suivez notre page Facebook et visitez notre site internet aux adresses suivantes :

Facebook/siiialofficiel
www.siiial.com

Nous vous rappelons que pour toutes questions ou problématiques, vous pouvez communiquer avec votre agente syndicale, pour la Cité-de-la-Santé au **(450) 975-5564** et pour tous les autres sites au **(450) 978-8300** poste 18412.

Comme nous désirons vous tenir au courant de toutes avancées dans la négociation et que votre opinion compte pour nous, il est primordial d'obtenir les adresses courriel de toutes nos membres.

Veuillez nous la faire parvenir à l'adresse suivante :
directiongenerale@siiial.com

L'Équipe du SIIIAL-CSQ

Le printemps est à nos portes !!!

Surveillez nos prochaines publications et nos réseaux sociaux pour voir le calendrier des activités du mois des professions de mai 2023.